

REGION BRETAGNE

Délibération n° 15_DAJCP_SA_04

CONSEIL REGIONAL

18 décembre 2015

DELIBERATION

Élection du Président du Conseil Régional

Le Conseil régional réuni en séance plénière le vendredi 18 décembre 2015 à 14h30 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Madame Catherine BLEIN, doyenne d'âge, Monsieur Martin MEYRIER étant secrétaire de séance ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 4133-1 ;

L'ensemble des conseillers régionaux étant présents ;

Au vu des déclarations déposées par Messieurs Jean-Yves Le Drian et Gilles Pennelle auprès de la Présidente de séance et diffusées aux membres de l'assemblée ;

Et après avoir délibéré ;

A PROCEDE à l'élection de son Président ainsi qu'il suit :

Au premier tour de scrutin secret à la tribune, les résultats suivants ont été enregistrés :

Nombre d'inscrits : 83

Suffrages exprimés : 83 votants

83 enveloppes ont été comptabilisées dans l'urne, ainsi que 83 émargements.

Après dépouillement :

53 bulletins de vote au nom de Jean-Yves Le Drian ont été comptabilisés ;

12 bulletins de vote au nom de Gilles Pennelle ont été comptabilisés ;

18 bulletins blancs ont été comptabilisés ;

M. Le Drian ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé Président du Conseil régional.

Le Président

M Le Drian